

lequel nagent une quantité de petits helminthes blancs, ressemblant à des grains de sable très-fin, et qui, sous le microscope, paraissent ovales ou piriformes et renflés; leur tête, qui rentre ou sort à volonté, ressemble à celle d'un tænia pourvu de quatre ventouses et d'une couronne de crochets. Quelquefois il n'y a qu'une vésicule ou hydatide dans le kyste extérieur, mais plus ordinairement il s'en trouve un très-grand nombre. Alors elles sont renfermées dans une autre membrane celluleuse d'enveloppe, qui est connue sous le nom d'*hydatide mère*.

Les échinocoques se trouvent dans le foie et dans tous les organes intérieurs et superficiels du corps. Dans leur développement ils refoulent les parties de l'organe malade, ce qui amène autour d'eux une production de tissu cellulaire ou de tissu fibreux, destiné à constituer le kyste adventif. Celui-ci, très-vasculaire, peut s'enflammer et se perforer de manière à faciliter le rejet des échinocoques. D'autres fois il subit une altération rétrograde et s'infiltre de matières graisseuses et calcaires qui limitent son expansion; il comprime les parasites renfermés dans son intérieur et les fait périr.

De cette variété dépend le *cœnure* (fig. 200), ver vésiculaire dont le corps et la tête, garnis de ventouse et de crochets, sont rentrés dans une vésicule blan-

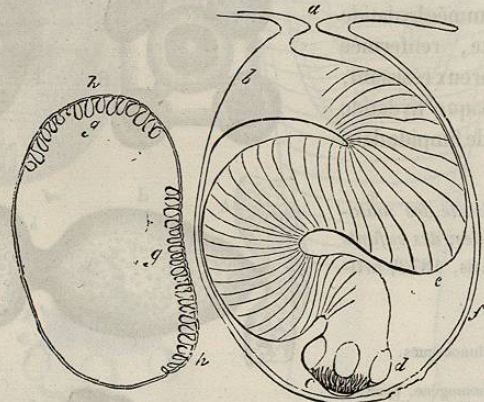


FIG. 200. — Cœnure (*).

châtre percée d'une ouverture pour la sortie de l'animal. Le cœnure se rencontre principalement dans le cerveau du mouton, et c'est à sa présence qu'il faut rapporter le *tourgis*, maladie nerveuse qui en fait périr un si grand nombre.

Dans ces cas, les moutons tournent sur eux-mêmes et toujours du côté correspondant à l'hémisphère cérébral où ils ont le cœnure; ainsi ils portent la tête et le corps à gauche si l'helminthe occupe l'hémisphère gauche, et ils tournent à droite si l'animal est placé dans l'hémisphère droit.

Deux fois seulement le cœnure a été observé dans la moelle par M. Delafond, et,

(*) *h, h*, vésicule commune à plusieurs corps; *g, g*, corps renfermés dans la vésicule, de 1 à 3 millimètres; *d*, tête à quatre ventouses; *c*, couronne de crochets; *b*, adhérence de l'animal à la vésicule d'enveloppe; *a*, ouverture de la vésicule par où l'animal, replié en dedans, peut sortir sa tête en dehors; *e*, plis cylindriques du corps de l'animal.

dans le dernier fait publié en 1857, le cœnure, placé dans le cordon médullaire gauche de la moelle, au niveau de la troisième vertèbre lombaire, avait déterminé une paralysie presque complète de la jambe postérieure gauche, la jambe droite étant parfaitement libre de ses mouvements.

CHAPITRE XII

DES NÉVROSES.

I

Le système nerveux cérébro-spinal et ganglionnaire dirige, règle et coordonne les mouvements organiques pour assurer et perpétuer les fonctions, la forme et l'intégrité des tissus. C'est quelque chose de comparable à la puissance de ressort qui règle les mouvements d'un automate, une force surajoutée dont les désordres entraînent ceux de la machine.

Chacune des parties du système nerveux est un centre impressionnable qui réagit avec ou sans participation des autres parties du même système, de sorte que chaque tissu reçoit, par ses nerfs ganglionnaires, cérébraux et rachidiens, qui sont canaliculés, des impressions ou des sensations auxquelles il répond par des actes organiques naturels morbides. Erasistrate supposait que les nerfs étaient remplis d'une humeur épaisse dont l'épaississement pouvait en altérer les fonctions et nous n'avons que bien peu modifié cette opinion en disant: qu'un agent impondérable et subtil, le fluide nerveux, dont la nature inconnue est analogue à celle du fluide électrique, les parcourt en tout sens, agit en eux, sans l'intermédiaire de la conscience, et porte de la périphérie au centre ou du centre à la circonférence les mystérieuses impressions d'où résultent les mouvements moléculaires de la vie et de la santé.

Dans cette force, rendue évidente par des effets physiques incontestables, connus seulement depuis les admirables expériences de Matteucci, de Mueller, de du Bois-Reymond, se trouve la raison de beaucoup de phénomènes morbides jadis attribués au trouble des *esprits animaux*, et, de nos jours, considérés comme le résultat d'une lésion du système nerveux. C'est à elle et à ses altérations subites et inexplicables qu'il faut rapporter les différents troubles permanents ou temporaires, observés dans l'intelligence et dans la sensibilité des tissus, dans le mouvement musculaire, dans la circulation capillaire accélérée ou ralentie par l'excitation ou la paralysie des nerfs vaso-moteurs, dans la nutrition interstitielle modifiée par l'hypémie chronique, dans les sécrétions, etc. C'est elle enfin dont le trouble primitif ou secondaire produit des *névroses* et ce qu'on appelle les *maladies nerveuses*.

II

Les maladies nerveuses, jadis séparées des autres maladies par leur nature, et attribuées au trouble des esprits animaux, ont été appelées du nom de *Névroses*

par Cullen. Le mot est resté dans la science. « Je propose de comprendre sous le titre de *Névroses*, dit cet auteur, toutes les affections contre nature du sentiment et du mouvement où la pyrexie ne constitue pas une maladie primitive, et toutes celles qui ne dépendent pas d'une affection topique des organes, mais d'une affection plus générale du système qui dirige spécialement le mouvement et le sentiment. » J. P. Frank appelle ainsi toutes les maladies nerveuses avec altération des nerfs ou sans lésion de structure apparente. Pinel accepte et développe cette manière de voir, et aujourd'hui tous les auteurs de pathologie décrivent, sous ce nom de *névroses*, une classe distincte de maladies offrant des caractères généraux suffisants pour justifier cette division.

Les *névroses* sont des maladies caractérisées par des troubles de l'intelligence, du sentiment et du mouvement, sans altération matérielle permanente de la substance nerveuse.

Ce sont des maladies très-communes dont on a souvent contesté l'existence comme classe morbide. On n'a voulu voir en elles que des symptômes d'une irritation inflammatoire ou d'une véritable inflammation du cerveau et des filets nerveux, et l'on en a fait des maladies organiques ou des phlegmasies du système nerveux. Broussais a été le chef de cette doctrine un instant très-répandue; mais tout ce qu'il a écrit dans ce sens n'a eu qu'un retentissement momentané.

Les *névroses* existent donc comme maladies sans lésion de structure des tissus nerveux, et jusqu'à ce qu'on ait dissipé les profondes ténèbres qui nous cachent le mécanisme des fonctions du système nerveux à l'état normal, il sera difficile de ne pas admettre des troubles nerveux purement fonctionnels indépendants d'une altération appréciable de la substance nerveuse.

Les *névroses* et les maladies nerveuses sont des choses synonymes, qu'il ne faut pas confondre avec les maladies des nerfs ou du système nerveux, caractérisées par l'inflammation ou la dégénérescence de la substance nerveuse, et accompagnées de troubles secondaires semblables à ceux qu'on observe dans les *névroses*. Ici l'inflammation ou la dégénérescence du tissu cérébro-nerveux sont les éléments primitifs de la maladie, et il y a un rapport certain entre les uns et les autres. Au contraire, dans les *névroses*, le trouble est simplement fonctionnel, sans lésion de structure appréciable.

Le véritable caractère des *névroses* est l'absence de lésions anatomiques permanentes et suffisantes pour expliquer les troubles fonctionnels graves observés chez un malade.

III

Les *névroses* sont très-peu connues dans leur nature intime. Impossibles à expliquer par les altérations somatiques, puisqu'il n'en existe pas d'appréciables, on ne peut s'en rendre compte que par l'hypothèse du désordre survenu dans la direction et dans les mouvements de la force nerveuse et des courants nerveux qui parcourent les nerfs, désordre produisant des *anémies* et des *hyperémies locales passagères* par contraction ou relâchement des vaisseaux capillaires d'un tissu. C'est la paralysie vaso-motrice. Mais qui oserait, dans l'état actuel de la

science, aller au delà de cette supposition? Quelle est la nature de cette force, et quelle modification subit-elle pour produire des désordres qui se révèlent à l'extérieur par des phénomènes morbides aussi variés, c'est ce qu'il est impossible de dire. On arrive à constater que ce n'est pas une *névrose*, et on la sépare des autres classes morbides; mais il y a loin de ce résultat à la connaissance de sa nature, aujourd'hui très-ignorée.

IV

Les *névroses* ont pour siège tous les tissus et tous les organes pourvus de conduits nerveux du système ganglionnaire et cérébro-spinal. Partout où il existe la faculté de percevoir, de sentir et de se mouvoir, un trouble fonctionnel, indépendant d'une lésion organique appréciable et permanente, peut s'établir. Comme l'ont très-bien indiqué Pinel et Brichteau dans leur classification, Rostan, Monneret, etc., les *névroses* occupent l'encéphale, les nerfs et les organes des sens, les organes de la digestion, de la respiration, de la circulation, les organes génitaux, etc., et elles se divisent ensuite d'après leur *nature* en affections *paralytiques*, *comateuses*, *spasmodiques* et *convulsives*, *douloureuses*, *vésaniaques* ou d'après leur *lésion supposée*, en *névroses ischémiques* et en *névroses congestives*.

— D'après leurs effets sur la nutrition des tissus et sur quelques lésions organiques consécutives, on a admis des *névroses trophiques* ou *tropho-névroses*, mais cette division n'est pas généralement admise. — Pour la première fois depuis Cullen, on place avec raison dans les *névroses* certains troubles nerveux fonctionnels de l'appareil digestif qui doivent être placés dans cette classe morbide.

Je divise les *névroses* en six classes, comprenant les troubles fonctionnels de tous les organes des sens, de la vie de relation et de nutrition; ce sont: 1° les *névroses mentales* (manie, délire, folie, etc.); 2° les *névroses douloureuses* (névralgies, douleurs vagues, douleurs viscérales, etc.); 3° les *névroses paralytiques*; 4° les *névroses convulsives*; 5° les *névroses spasmodiques*, œsophagisme, palpitations, asthme de la glotte, coqueluche, et 6° les *névroses générales*, comprenant la fièvre nerveuse, la diathèse nerveuse ou *nervosisme* (1).

1° Les *névroses mentales* sont très-nombreuses et comprennent toutes les maladies caractérisées par l'exaltation, la dépression ou la perversion des facultés intellectuelles et morales, qu'on ne peut, dans l'état actuel de la science, rapporter à une altération du cerveau, évidente pour tout le monde. Telles sont certaines formes de délire traumatique et puerpéral, la manie aiguë, les hallucinations, l'extase, la monomanie homicide, religieuse, érotique, incendiaire, l'imbécillité, la démence, l'hypochondrie, la nostalgie, etc. Elles ont été décrites par Cullen, J.-P. Frank, Pinel et un grand nombre d'auteurs sous le nom de *vésanies*.

2° Les *névroses douloureuses* comprennent les *névralgies* dites essentielles de tous les conduits nerveux de la surface et de la profondeur du corps. La céphalée, les névralgies de la cinquième paire et de ses rameaux, de l'orbite, des dents, du crâne et de l'oreille; les névralgies cervico-brachiales, sciatique et lombaire, les

(1) Bouchut, *De l'état nerveux ou nervosisme*. Paris, 1860, 1 vol. in-8.

névralgies intercostales, les névralgies testiculaires, celles de l'utérus, du foie, de l'estomac, du gros intestin, le pica, l'hyperesthésie cutanée, l'hépatalgie, la gastralgie, le satyriasis, la nymphomanie, etc.

3° Les *névroses paralytiques* comprennent les paralysies myogéniques, ou essentielles de l'enfance, les paraplégies hystériques, certaines hémiplegies, la surdité nerveuse, certaines amauroses, la nyctalopie, l'héméralopie, l'aphonie, la rétention d'urine, des fièvres, certaines constipations, la syncope; l'anesthésie, l'anal-gésie, la cophose, etc.

4° Les *névroses convulsives* comprennent l'éclampsie puerpérale et l'éclampsie de l'enfance, la chorée (1), la contracture, qui est souvent accompagnée d'une lésion de la moelle, ainsi que les crampes, le tétanos, l'hystérie, le hoquet, le vomissement, le mal de mer, la catalepsie, l'épilepsie, l'iléus.

5° Les *névroses spasmodiques* sont celles qui affectent les organes de la vie organique et donnent lieu à des spasmes variés. On les observe dans tous les appareils garnis de fibres contractiles et de tissu musculaire non soumis à l'empire de la volonté. — Il y a des névroses spasmodiques du cœur et des artères, du diaphragme, de l'œsophage, de l'intestin, de l'utérus, etc. Dans cette catégorie se trouvent encore la coqueluche, l'asthme, les palpitations, les battements nerveux des artères, la fièvre nerveuse, le phréno-glottisme ou spasme de la glotte, l'œsophagisme, la toux nerveuse convulsive, la laryngite striduleuse, etc.

6° Les *névroses générales* comprennent cet état nerveux généralisé qui est la souffrance de tous les organes successivement ou à la fois, et dans lequel on trouve la réunion complète ou partielle de toutes les autres névroses. Telles sont : l'hypochondrie et le nervosisme.

Les névroses ont été divisées par Georget (2) en *actives* ou *passives*, selon qu'elles résultent d'un excès ou de la diminution des facultés intellectuelles, sensitives ou motrices. Elles sont *générales*, lorsque, d'après Sandras, elles s'étendent à tout le système nerveux; *partielles*, au contraire, lorsqu'elles n'en occupent qu'une partie dans un tissu ou dans un organe isolé. Ces divisions n'ont qu'une médiocre importance, et je préfère la division en *névroses ischémiques* et *congestives*, selon qu'elles produisent l'anémie ou la congestion fugace des organes affectés d'où le nom d'*angio-névroses* qui leur a été également donné. On les décrit aussi sous le nom de *névroses vaso-motrices* et les altérations de nutrition qu'elles entraînent se désignent sous le nom de *tropho-névroses*.

Il serait heureux qu'on pût localiser les névroses dans un ordre de nerfs plutôt que dans un autre; mais cela n'est pas toujours facile, et il y a beaucoup de malades chez lesquels cette localisation est impossible en raison de l'extension de la névrose à tout le système nerveux, cérébro-spinal et ganglionnaire. Mérat a proposé une division de ce genre qui n'a pas été acceptée. Il admettait des névroses des nerfs cérébraux, spinaux et ganglionnaires. Dans cette manière de voir on ne sait où placer les névroses des organes des sens et les névroses mentales; cela rend cette classification inutile.

(1) E. Bouchut, *Traité des maladies de l'enfance*. 6^e édition, article CHORÉE.

(2) Georget, *Physiologie du système nerveux*. Paris, 1821.

V

Les causes des névroses sont généralement obscures. Les unes sont *prédisposantes* et les autres *occasionnelles*. Parmi les causes prédisposantes, le jeune âge, le sexe féminin, le tempérament nerveux, la constitution délicate et l'influence héréditaire occupent le premier rang. Je mentionnerai principalement l'impression génératrice ou séminale comme favorisant davantage l'apparition de ces maladies. La surdité, la myopie, l'hystérie, l'épilepsie, la folie, les convulsions, les névralgies, etc., sont manifestement transmissibles par hérédité.

L'éducation molle, efféminée, qui soustrait le corps aux influences physiques extérieures capables de le fortifier, en même temps qu'elle affaiblit l'intelligence par la superstition, la crainte, les fictions ridicules, une analyse énervante des passions, etc., détermine presque toujours un état d'affaiblissement et de surexcitation nerveuse qui aboutit aux névroses. C'est la cause qui favorise leur développement chez les femmes.

Un grand nombre de névroses ne doivent leur origine qu'au genre de vie et à la profession de ceux qui en sont affectés. « On sait généralement, dit Pinel, que la vie contemplative, la solitude, les abstinences, les macérations, sont très-propres à engendrer ces maladies, ainsi que le prouvent les détails historiques sur les brahmanes, les disciples de Zoroastre, les sectateurs de Mahomet, les anachorètes de la Thébàïde, et c'est dans les extases qui surviennent à la suite de longues abstinences, où le cerveau est *vide*, comme le dit le vulgaire, qu'on voit ou qu'on entend des choses miraculeuses, qu'on converse avec des anges, qu'on participe aux jouissances célestes dans le monde des invisibles.

» Les travaux littéraires longs et opiniâtres, qui tiennent l'esprit continuellement tendu, exaltent et fatiguent l'imagination par des veilles presque continues et souvent prolongées outre mesure, par l'usage immodéré du café, doivent être considérés comme l'une des sources les plus funestes d'un grand nombre de maladies du système nerveux. » Il en est de même des grandes passions humaines mises en mouvement par l'intérêt du gain, l'ambition, les crises politiques et les révolutions sociales, par l'habitation des grandes villes, le luxe et la vie agitée qu'on y mène, les plaisirs du monde, la fatigue des veilles et du théâtre, etc.

Toutes ces influences épuisent la force nerveuse et lui enlèvent sa toute-puissance de coordination sur le jeu des appareils organiques. Que de folies engendrées par l'ambition politique, d'hystéries provoquées par la lecture des romans et par le dangereux tableau des passions frelatées du théâtre moderne! Que de gastralgies, de palpitations nées de la fatigue et de l'épuisement intellectuel, etc.

A l'influence de l'imitation se rapportent certaines épidémies de mutilation volontaire chez des soldats, de monomanie du suicide, de chorémanie, de convulsions, dont j'ai déjà parlé (1). J'ai vu, dans un atelier de quatre cents femmes, une syncope hystérique suivie d'un grand nombre d'autres syncopes chez des ouvrières placées dans le même local, et trois jours de suite ces accidents se re-

(1) Voyez plus haut, IMPRESSIONS NÉVROSQUES, p. 169.

produisirent. Je fis renvoyer de l'atelier ces convulsionnaires. La peur de se trouver sans ouvrage et sans pain suffit pour arrêter l'épidémie. Née d'une impression morale, une autre impression la fit disparaître.

Certaines substances, prises à l'intérieur, portent un trouble profond dans les fonctions du système nerveux, sans qu'on puisse dire quelle est la cause anatomique des troubles fonctionnels. L'opium, la strychnine et la brucine, la ciguë terrestre et aquatique, la jusquiame, le tabac, l'aconit, la belladone, le datura, la quinine, la graine de raphanum, le haschisch, etc., produisent l'hébétéude, le sommeil, des convulsions et des contractures, des hallucinations, du délire et une folie momentanée, l'amaurose, la surdité, et une foule de phénomènes nerveux en tout semblables à ceux des névroses. Ils ont cela de particulier qu'ils disparaissent lorsque la dose des médicaments n'a pas été trop considérable et que son action a pu s'épuiser sans faire périr les individus.

D'après ce que j'ai vu dans des expériences sur les animaux, ces substances congestionnent le cerveau et l'on en peut juger par l'ophtalmoscope, qui fait découvrir une forte hyperémie de la papille et des veines de la rétine (1).

Les altérations des fluides sont très-souvent la cause prédisposante des névroses douloureuses et convulsives. Ainsi l'anémie, l'hydroémie et la chlorose, qui sont, comme on sait, accompagnées d'*aglobulie*, occasionnent souvent des gastralgies, des migraines, des névralgies faciales, intercostales et utérines très-violentes; des spasmes du larynx, des bronches et du cœur; des contractures, des attaques convulsives, etc. Il en est de même de certaines diathèses très-prononcées, du scrofoulisme et du syphilisme, qui amènent des altérations spécifiques du sang, jointes à l'hydroémie, et dans lesquelles on rencontre quelquefois des névroses mentales, des névroses paralytiques et des névroses douloureuses. On rencontre assez souvent des paralysies et des dyspepsies qui n'ont pas d'autres causes que la syphilis, et qui disparaissent assez vite sous l'influence du mercure et de l'iodure de potassium.

Les maladies aiguës dans leur convalescence et les maladies chroniques ont une très-grande influence sur la production des névroses. Quelques personnes ont cru voir là un rapport de cause à effet, et une action spécifique des maladies sur la névrose qui en résulte. C'est une erreur. Ainsi on a admis des paralysies diphthériques, pneumoniques, angineuses, dysentériques, érysipélateuses, pleurétiques, etc. Toutes ces paralysies sont le résultat de la faiblesse produite par l'état aigu, et la preuve, c'est qu'on observe non-seulement alors des paralysies, mais encore des convulsions, des névralgies, des spasmes et des vésanies. La chorée succède souvent à la rougeole, à la scarlatine, à la pneumonie et à la fièvre typhoïde. L'état puérpéral ou une phlegmasie aiguë provoque l'aliénation. La plupart des maladies guéries sont suivies de névralgies intercostales ou temporales, et enfin on voit souvent l'hystérie débiter pour la première fois au milieu d'une convalescence.

Les causes déterminantes sont ordinairement des impressions morales vives et

(1) E. Bouchut, *Traité du diagnostic des maladies du système nerveux par l'ophtalmoscope*, p. 386. Paris, 1865, 1 vol. in-8, avec atlas, et *Ophthalmoscopie médicale*. Paris, 1874.

subites, telles que la frayeur, l'indignation, le dégoût, l'imitation, etc. Il en résulte des névroses mentales, convulsives et paralytiques. Un violent désespoir causé par la mort d'une personne aimée, par la jalousie, par la perte de toute une fortune, peut tuer subitement par syncope, ou détruire instantanément et à jamais l'usage des facultés intellectuelles. J'ai raconté précédemment (1) l'histoire d'un enfant de neuf ans, guérie, à l'Hôtel-Dieu, d'un mutisme et d'une paralysie des quatre membres inopinément déclarés à la suite d'une tentative de viol. J'ai vu, en 1867, dans mon service de l'hôpital Sainte-Eugénie, deux jeunes filles devenues subitement choréiques, l'une pour avoir été poursuivie et embrassée par un homme dans un corridor obscur, et l'autre pour avoir été renversée, sans autre dommage, par l'éclat de la foudre tombée dans un champ où elle fanait.

Fitz Patrick (2) a vu deux jeunes filles atteintes de rougeole qui, au moment de la première visite et lorsqu'il leur touchait le pouls, furent prises de convulsions qui durèrent une heure et ne revinrent plus, etc. Le nombre de ces faits est très-considérable, et il n'y a plus moyen de contester l'influence des troubles de l'âme et des impressions névrosiques sur le développement des maladies nerveuses.

Parmi les causes déterminantes, il faut ranger certaines phlegmasies aiguës, qui provoquent sympathiquement le délire ou les convulsions, mais ici, ce sont des névroses congestives, exemple: la pneumonie, la fièvre typhoïde, certaines blessures des membres dans leurs rapports avec le tétanos, le travail de la dentition, qui occasionne l'éclampsie, la contracture, la toux nerveuse, comme j'en ai vu un exemple; la névralgie dite *aura*, qui précède l'épilepsie; certaines phlegmasies chroniques de l'appareil digestif, qui amènent l'hypochondrie et la monomanie suicide; le *tœnia*, qui produit l'amaurose, la contracture et l'épilepsie, et toutes les maladies aiguës ou chroniques dont l'action sympathique sur l'appareil cérébro-spinal peut le troubler dans ses fonctions sans altérer sa texture d'une façon appréciable.

Les névroses sympathiques, convulsions ou délire de début des maladies inflammatoires, convulsions ou vésanies des maladies chroniques, dépendent d'une paralysie vaso-motrice du cerveau et de la moelle qui produit l'hyperémie des tissus. Ce sont des névroses congestives. Il n'en est pas de même des convulsions terminales et du délire de la fin des maladies aux approches de la mort. Celles-ci dépendent de la thrombose des sinus de la dure-mère ou des veines méningées et d'embolies cérébrales capillaires. Ce ne sont plus des névroses, mais des accidents nerveux symptomatiques d'une lésion de la substance nerveuse.

VI

Les névroses ont des caractères spéciaux qui ne permettent pas de les méconnaître; ce sont des troubles nerveux fonctionnels, ordinairement apyrétiques, qui ne dépendent pas d'une altération appréciable de l'organe où elles sont fixées.

(1) Voy. page 112, IMPRESSIONS MORALES.

(2) Fitz Patrick, *Medical Commentariés*, t. VIII, p. 365.